

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La Société Chorale l'Avenir de Monaco, aussi connue par ses succès que par son esprit de charité, remettait chaque année à M^{re} Ramin, le tant regretté curé de la Cathédrale, le produit d'une quête réalisée à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile. Cette année, M. Gindre, Président de la Société, est venu apporter le montant de la dernière quête à S. Exc. le Gouverneur Général, son président d'honneur, en l'informant que le Comité avait eu l'aimable pensée de prier M^{me} Olivier Ritt d'en faire la distribution.

M^{me} Olivier Ritt, profondément touchée, adresse tous ses remerciements à la Société, dont l'offrande va être immédiatement convertie en achat de couvertures pour les pauvres.

Voici des détails complémentaires sur la fête de charité organisée par la Société des Bains de Mer, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, au profit des œuvres de la Croix-Rouge, pour les ambulances de la guerre sud-africaine, sans distinction de nationalité :

- 1^{er} Grand Concert-Bal par l'orchestre et les chœurs du Casino, sous la direction de M. Léon Jehin.
- 2^o Grand divertissement par les Dames du corps de ballet.
- 3^o Tombola, pour laquelle de nombreux lots ont été offerts par S. A. S. la Princesse de Monaco, et par les habitants de la Principauté et la Colonie étrangère.
- 4^o Loterie, pour laquelle le Cercle des Etrangers a offert une somme de 20,000 francs en espèces ainsi que nous l'avons déjà annoncé.

Le prix du billet de la Loterie est fixé à 1 franc. Les lots de la Tombola sont réservés aux personnes qui seront présentes à la fête. Le prix d'entrée est de 10 francs ; les places réservées d'amphithéâtre à 20 francs. Chaque billet d'entrée sera numéroté et concourra au tirage de la Tombola.

A l'occasion de cette fête, la Compagnie de P.-L.-M. organise un train spécial de retour à 2 heures du matin pour Nice. On peut se procurer des billets de loterie dans la plupart des hôtels de la Principauté.

Ajoutons que, comme il fallait s'y attendre, l'appel adressé à la libéralité et à la générosité des habitants et commerçants de notre pays a été entendu de toutes parts.

La Direction du Casino nous prie d'adresser ses remerciements aux nombreuses personnes qui ont répondu à son appel et nous informe, par la même occasion, que les lots seront exposés incessamment dans la salle du Cercle privé. Nous croyons savoir que certains de ces lots sont fort beaux, notamment divers bronzes absolument remarquables.

Il y a donc tout lieu de croire que cette fête d'un éciat exceptionnel aura le plus vif succès et

qu'en même temps, qu'ils soulageront les victimes de la guerre, ceux qui y participeront passeront une soirée des plus brillantes.

Une délégation du Sport Vélocipédique Monégasque, avec fanfare et guidon, s'est rendue à Menton dimanche matin, pour répondre à l'invitation du Vélo-Sport Mentonnais, qui faisait sa sortie d'inauguration.

Les cyclistes Mentonnais, dont la tenue et le défilé ont été fort admirés, sont venus à la rencontre de la Société Monégasque jusqu'au pont de l'Union ; là, a eu lieu la première entrevue et ont été échangés les premiers compliments de bonne confraternité. Puis les deux Sociétés sont rentrées en ville dans un défilé impeccable qui a été fort applaudi par de nombreux assistants.

A l'arrivée sur la place de la République, la Lyre Mentonnaise a reçu nos cyclistes aux accents de l'Hymne Monégasque, exécuté avec une perfection qui fait le plus grand honneur à l'excellente Société. La fanfare du Sport Monégasque a ensuite joué la Marseillaise aux applaudissements du public, puis a été servi le vermouth d'honneur.

M. Biovès, maire de Menton et président d'honneur du Vélo-Mentonnais, souhaite la bienvenue au Sport Monégasque. Il rappelle la communauté d'origine des deux pays, et s'applaudit des bonnes relations qui ne peuvent manquer d'unir les deux Sociétés. Le parrainage du Sport Monégasque, consacré aujourd'hui, sera profitable à la nouvelle Société qui prospérera en marchant sur les traces de son aînée. Il termine en levant son verre à la prospérité des deux Sociétés et à leur union.

M. H. Roustan, président du Sport Monégasque, répond, par une chaleureuse improvisation, au discours de M. le Maire de Menton ; il dit combien il est touché de l'accueil fraternel qui a été fait à la Société Monégasque et félicite hautement le Président d'honneur et les Membres du bureau de l'excellente organisation de la Société, qu'il souhaite, à son tour, de recevoir bientôt à Monaco.

Ces deux discours ont été couverts d'applaudissements.

M. le Président du Vélo-Mentonnais remet ensuite à M. Roustan les insignes de Membre d'honneur de la Société. A l'issue de cette cordiale réception, nos cyclistes, accompagnés par leurs collègues de Menton jusqu'à la limite du territoire, ont repris la route de Monaco, où ils sont arrivés vers midi, défilant sur nos boulevards aux sons entraînants de leur excellente fanfare.

Dimanche après-midi a eu lieu l'assemblée générale de la Société des Régates, assemblée qui a été tenue dans le nouveau local, concédé gracieusement par la Société des Bains de Mer, dans une des salles des Thermes Valentia. Après discussions et rectifications, les nouveaux statuts ont été acceptés. La dissolution de la section de musique a été votée avec une majorité d'une vingtaine de voix.

Le conseil d'administration de l'Estudiantina Monégasque vient de décider qu'à partir du

1^{er} janvier prochain il serait créé au siège de la Société une école d'études.

Les personnes résidant dans la Principauté qui désireraient suivre les cours et leçons comme élèves guitaristes ou mandolinistes sont invitées à adresser leur demande au président, M. Bernard Trégli, maison du Bon Marché, à la Condamine.

La Direction de la Police continue à exercer une surveillance active sur les divers lieux de nature à servir de refuge aux individus dont la présence est un danger pour la sécurité publique.

Il ne se passe pas de jour sans que l'on ne mette la main sur quelqu'un de ces peu recommandables personnages ; c'est ainsi que cette semaine ont été mis en état d'arrestation le nommé Dominique Cossetta, repris de justice italien, ayant déjà cinq condamnations à son actif ; puis le nommé Gibelli, également repris de justice, qui s'était réfugié au Carnier (territoire français).

Le premier de ces individus a été expulsé et reconduit à la frontière ; quant au deuxième, il a été écroué jusqu'à plus ample informé.

Signalons encore l'arrestation et l'expulsion des nommés Mazia, Nouvaine, Dauzat, Egidio, tous repris de justice et dont la capture a été due à l'incessante activité de nos agents de la sûreté ainsi que de la brigade des recherches.

Jeudi dernier, un triste accident a douloureusement impressionné les habitants du quartier de Millo.

Le nommé César Cavaliere, âgé de 34 ans, ouvrier au chantier de construction de M. Gastaud, voulant descendre de l'échafaudage où il travaillait, perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide de la hauteur d'un quatrième étage ; on s'empressa de venir à son secours et l'infortuné fut transporté d'urgence à l'hôpital où il expira quelques heures plus tard, sans avoir repris connaissance ; dans son horrible chute, il s'était brisé la colonne vertébrale.

Veuf depuis cinq ans, Cavaliere, qui était un bon ouvrier, demeurait avec sa mère et ses deux frères au Cap d'Ail. Il était de nationalité italienne.

Ce matin, vers sept heures, a eu lieu un accident qui aurait pu avoir de suites graves : la voiture de place n° 106, appartenant au cocher Dagliolo Etienne, stationnait au boulevard Charles III ; le cocher était descendu de son siège pour arranger un trait, lorsque soudain les chevaux s'emballèrent et s'engagèrent dans la rue Grimaldi. En passant devant la boucherie Auzello, l'attelage accrocha un char à bancs qui fut sérieusement endommagé, et, continuant sa course vertigineuse s'abattit enfin devant le magasin de M. Couarraze. Au moment où les chevaux se sont emportés, le cocher a reçu une contusion assez forte à l'épaule ; il a été conduit à la pharmacie Delpiano et de là chez le docteur Decourt.

L'accident n'aura pas de suites sérieuses pour le cocher Dagliolo.

Le Théâtre de Monte Carlo continue, par la variété du répertoire de comédie et par la grande célébrité des artistes engagés, à attirer un public aussi nombreux qu'élégant, heureux qu'on est sur le littoral d'assister à des spectacles dignes en tous points des premiers théâtres parisiens. Aussi voyons-nous fidèlement assister, à chaque nouvelle représentation, non-seulement la plupart des autorités et notabilités habitant la Principauté, mais encore beaucoup de personnalités officielles et l'élite de la société étrangère de Nice et des villes voisines.

Comment s'étonnerait-on de cette vogue de notre saison dramatique quand, en une même semaine, il nous est donné des soirées comme celle d'*Amants* avec M^{me} Jeanne Granier et de *Zaza* avec M^{me} Réjane.

Nous avons déjà applaudi, l'hiver dernier, avec la même interprétation hors ligne, l'œuvre si vivante et si sincèrement émue de M. Maurice Donnay. Mais on ne se lasse de la revoir et, chaque fois, il nous semble que M^{me} Jeanne Granier, la délicieuse créatrice du principal rôle, soit supérieure à elle-même.

Comédie simple et touchante par son intrigue, *Amants* n'est qu'une anecdote contée et mise à la scène avec un art exquis : c'est l'histoire d'une liaison passagère entre deux amants très épris et forcés, par les nécessités de l'existence à se séparer, non sans un profond et douloureux déchirement de cœur. On sait que le rôle de Claudine Rozay fut celui en lequel M^{me} Jeanne Granier, transfuge de l'opérette dont elle fut une des étoiles les plus brillantes, se révéla à Paris comédienne dramatique de premier ordre. Le talent considérable dont elle y fit preuve dès le soir de la création n'a fait, depuis lors, que s'affiner encore davantage et on ne peut vraiment jouer avec plus de naturel et plus de sentiment vécu ce rôle désormais célèbre.

M. Henri Mayer a, dans ce duo d'amour en cinq actes qu'est *Amants*, été le digne partenaire de son éminente camarade. Fort distingué, ne laissant rien au hasard, composant tous ses personnages avec un soin délicat des nuances, cet excellent artiste a été remarquable et très applaudi. M^{lle} Mary Burty, d'une joliesse toute parisienne, a été le régal des lorgnettes et elle a su donner un charme étrange à un rôle qui, mal joué, eut paru grossier et choquant. N'oublions pas, non plus, M. Marchetti qui a autant de distinction que d'autorité, M^{mes} d'Horny, Mihière et Rogery, MM. Deroy, Burguet jeune, Fraizier et Rodey.

Hier soir, le début à Monte Carlo de M^{me} Réjane était attendu avec une véritable impatience. La plupart étaient heureux de revoir cette reine de la comédie parisienne, et quant aux rares étrangers qui ne la connaissaient pas, ils étaient naturellement fort curieux de juger *de visu* si son talent était en rapport avec sa réputation européenne. Disons tout de suite que l'attente de tous a été satisfaite et au delà. Jamais l'éminente artiste ne fut plus admirable, jamais non plus elle n'enthousiasma davantage un public qui n'est pourtant pas facile à enthousiasmer.

Zaza est, il est vrai, une comédie dramatique qui convient merveilleusement au tempérament et à la nature même de son incomparable créatrice. Le rôle principal, j'allais dire le seul rôle de la pièce de MM. Pierre Berton et Charles Simon, offre en effet toute la gamme comique et dramatique qui constitue le talent tout à la fois si charmant, si fantaisiste et si vivant de M^{me} Réjane.

Comme dans *Amants*, c'est encore une histoire amoureuse terminée par une rupture, avec cette différence que le duo n'est plus guère ici qu'un solo d'amour. *Zaza* aime beaucoup plus qu'on ne l'aime, et son pauvre cœur de chanteuse de café-concert est piétiné et dédaigné par un amant égoïste et bourgeois qui n'a vu en cet amour qu'une relation agréable et passagère. M^{me} Réjane a donné au rôle de *Zaza* un relief extraordinaire : ses gestes, ses intonations, ses larmes, sont d'une justesse et d'une vérité qui troublent et qui émeuvent profondément le public, d'abord étonné, puis transporté par l'originalité et la grandeur d'un pareil tempérament artistique.

A côté de M^{me} Réjane, on a vivement apprécié le talent très personnel de M. Numès, d'un naturel

très réjouissant dans un rôle de cabotin de province. M. Maury a composé, d'autre part, avec beaucoup d'art, le personnage difficile de Dufresne, l'amoureux peu emballé de la pauvre *Zaza*. Enfin, au milieu d'un ensemble d'artistes excellents, il ne faut pas oublier une charmante enfant, M^{lle} Gardès, qui a joué son rôle de fillette en jeune artiste de grand avenir.

Cette belle soirée de la première de *Zaza* va être suivie de plusieurs autres représentations non moins sensationnelles et successivement M^{me} Réjane va nous apparaître en deux de ses créations les plus triomphantes : *Madame de la Valette* et *Madame Sans-Gêne*, dont nous parlerons dans notre prochain numéro.

Au dernier concert classique, il faut citer la brillante exécution d'une œuvre nouvelle, l'*Apprenti sorcier*, composition aussi savante qu'originale et due à la plume de M. Paul Dukas, un des mieux doués de la jeune école française.

Mentionnons encore l'admirable *Symphonie pastorale* de Beethoven, sur laquelle il n'y a plus rien à dire, et l'impressionnante interprétation que nous a donnée M. Jehin de la *Marche funèbre* du Crépuscule des Dieux : cette page colossale du maître de Bayreuth a été le gros succès du concert. Enfin il serait injuste d'oublier le concours de M^{me} Giry-Vachot qui nous a roucoulé fort agréablement un air du *Rossignol* de Lebrun (1764) émaillé d'interminables vocalises et qui a chanté non sans style un lamento de *Gyptis*, l'œuvre si intéressante de Desjoyaux.

Les abonnés de première série aux Concerts classiques de Monte Carlo sont priés de vouloir bien, dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 22 courant, présenter au guichet de location leur carnet pour le faire renouveler séance tenante.

A partir du 22 décembre, on ne pourra répondre de leur garantir les mêmes places.

Dans son audience du 12 décembre courant, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Jean Bertolini, né à Fossano (Italie) le 5 janvier 1873, maçon, sans domicile fixe, à 6 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le 14, le même Tribunal a condamné les nommés :

Félix Milhau, né à Bedarrioux (Hérault), le 10 janvier 1839, menuisier à Monaco, 5 francs d'amende, pour exercice d'une industrie sans autorisation ;

Eugène Revelli, né à Rocca-Sigliè (Italie), le 10 novembre 1850, journalier à Monaco, 25 francs d'amende pour le même délit ;

Joseph Fassi né à Castigliole d'Asti (Italie), le 17 juillet 1868, boucher, demeurant à la Turbie, 16 francs d'amende et confiscation de la viande saisie, pour introduction de viande en fraude ;

1^o Henri-Gustave Octobon, né à Monaco, le 6 janvier 1879, ouvrier tapissier, 5 francs d'amende et 48 heures de prison, pour ivresse manifeste et coups et blessures ;

2^o François Marquet, né à Monaco, le 12 août 1877, matelot, demeurant, l'un et l'autre, à Monaco, 5 francs d'amende, pour ivresse manifeste.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Concours Tri-Hebdomadaires

PREMIÈRE SÉRIE

Le *Prix d'Ouverture* a réuni, hier lundi, dix tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Roberts et de Karaouloff, 3 sur 3 ; M. Laleham, 2 sur 3, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Gourgaud, Erskine, comte Voss, Paccard.

Mercredi 20 décembre. — *Prix d'Hiver* (handicap), 500 fr.

Vendredi 22 décembre. — *Prix de Décembre* (handicap), 500 francs.

Mardi 26 décembre. — *Prix de Noël*, 500 francs.

Jeu 28 décembre. — *Prix du Stand* (handicap), 500 fr.

Samedi 30 décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Mardi 2 janvier 1900. — *Prix Saint-Trivier*, 500 francs.

Jeu 4 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 500 fr.

Concours Préparatoires

Samedi 6 janvier. — *Prix Lonhienne* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 8 janvier. — *Prix de Soragna*, 1,000 francs.

Mercredi 10 janvier. — *Prix Briasco*, 1,000 francs.

Samedi 13 janvier. — *Prix Journu* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 16 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 17 janvier. — *Prix Hall*, 1,000 francs.

Vendredi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 22 janvier — *Prix Gajoli* (handicap), 1,000 francs.

Les Grands Concours Internationaux auront lieu les 23, 25, 29, 30, 31 janvier et 5, 7 février 1900.

Jeu 21 décembre 1899, à 2 heures et demie

6^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M^{me} JULIETTE CONNEAU, cantatrice

et des CHŒURS du Casino

Chef des Chœurs : M. LOUIS VIALET

- Symphonie en si bémol*..... J. Svedsen.
- Rédemption*, fragment symphonique... César Franck.
(Première audition).
- Ah! Rendimi*..... Fra Rossi.
Madame CONNEAU.
- Caligula*, fragments..... Gabriel Fauré.
(Musique pour le drame d'Alexandre Dumas)
Avec les CHŒURS.
- A. *La Perle noire*..... Henri Büsser.
- B. *La Chanson du Page*..... id.
Madame CONNEAU.
- Tristan et Yseult*..... R. Wagner.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

De Nice :

M. le général Vilar, disponible, est nommé adjoint au Commandant Supérieur de la défense des places du groupe de Nice, Gouverneur de Nice, en remplacement de M. le général O'Farrel, placé dans la section de réserve.

Lettre de Paris

Paris, 17 décembre.

C'est par un froid glacial qu'en pleine avenue du Bois de Boulogne, sur un des côtés de cette magnifique promenade, qu'Alphand fit percer, que le monument élevé à la mémoire du « grand embellisseur de Paris » vient d'être inauguré officiellement. Malgré les braséros placés autour de l'estrade les assistants gelaient littéralement et le chef de la musique de la Garde Républicaine qui devait prêter son concours à la cérémonie n'a pu faire jouer aucun morceau, le froid empêchant les instruments de cuivre de fonctionner. Voilà un commencement d'hiver qui promet !...

Mais revenons un peu à Alphand et à son monument. Ce monument, œuvre du sculpteur Dalou, est fort beau. L'idée en est à la fois simple et charmante. Au-dessus d'un vaste et somptueux hémicycle, Alphand se dresse en pied, la jaquette déboutonnée et le chapeau mou à la main. Quatre de ses collaborateurs : M. Bouvard, l'architecte en chef de la Ville ; le peintre Roll ; M. Huet, ingénieur en chef des promenades, et Jules Dalou viennent prendre les ordres du maître. Ces quatre personnages sont admirablement dessinés, pleins de vie et d'une ressemblance très exacte. A droite et à gauche de ce groupe, des terrassiers, des maçons, des jardiniers, etc., déroulent en frise leur silhouette sur la muraille intérieure de l'exèdre.

Un grand nombre de personnalités officielles avaient bravement affronté la rigueur de la température pour assister à la cérémonie d'inauguration. M. Mesureur, prenant le premier la parole, a félicité Dalou du monument qui est, a-t-il dit, ce qu'il devait être : « la synthèse du travail accompli en moins d'un demi-siècle, pour transformer notre vieille capitale en une incomparable cité, rivale moderne des plus belles cités antiques.

« Dans son attitude habituelle, faite de grandeur et de simplicité, Alphand domine cette page vivante des travaux de Paris ; de cette place il peut contempler la ville de pierre-

sans limite et les perspectives sans fin de son bois de prédilection. »

Le vice-président de la Chambre a retracé ensuite la longue et laborieuse carrière d'Alphand ; il a montré tout ce puissant ingénieur qui a complètement transformé notre Paris, et a terminé ainsi :

« Quand le paysan courbé sur son sillon, quand le mineur perdu dans sa nuit ou le bûcheron dans sa forêt, quand l'ouvrier qui forge le fer, taille la pierre ou façonne le bois, apprendront que nous venons de donner à la Ville de Paris la statue d'Alphand, ils s'arrêteront un instant dans leur dur labeur, pour s'associer à l'hommage rendu à la mémoire du plus grand d'entre eux, au travailleur désintéressé dont la vie fut consacrée à la grandeur de Paris et au bien-être de la démocratie. »

Après M. Mesureur, M. Lucipia a pris la parole au nom du Conseil municipal : M. de Selves a parlé des rapports d'Alphand avec l'administration et M. Gustave Larroumet a prononcé, en une langue claire et élevée, un magnifique discours sur les qualités artistiques d'Alphand. L'éminent académicien a été chaleureusement applaudi.

La Comédie-Française vient de monter l'œuvre d'un jeune auteur dramatique : la *Conscience de l'Enfant*, comédie en quatre actes de M. Gustave Devore. Le gros public a fort bien accueilli cette œuvre et la critique a été généralement des plus élogieuses. C'est certainement la pièce la plus littéraire donnée en ces derniers temps et, à ce titre, elle mérite qu'on s'y arrête. Voici, d'après notre éminent confrère et maître, M. Catulle Mendès, l'analyse de cette comédie ou plutôt de ce drame :

Cœur normal, saine jeune fille qui sera une simple femme, Jenny, fille de M. Cauvelin, magistrat intègre, sec, borné, dur, honnête extrêmement, par extrême égoïsme, — puisque pense-t-il, la seule honnêteté est en lui, — a épousé M. Montret, financier passionné, verveux, aventureux, véreux. Beaucoup d'années ayant passé, M. et M^{me} Montret ont une grande fille, Germaine, qui aime ardemment son père et sa mère, mais en qui ont pénétré et pris racine les idées de son grand père, le magistrat, idées fortes et dures, ét, quoique irréprochables, injustes par l'excès de l'équité même ; tout le drame naît du duel entre une Education et l'Instinct des naturelles tendresses, et le champ de ce duel, plusieurs fois commencé, sera la conscience de l'enfant.

Germaine épouserait volontiers M. Jean Richard, jeune savant, fils de M. Richard, ancien capitaine au long cours, lequel est un ami de M. Cauvelin et partage, avec un peu moins de rude étroitesse, les idées du vieux magistrat. Le mariage n'a point lieu, à cause des bruits qui courent sur l'honorabilité douteuse de M. Montret ; et M. Cauvelin, qu'emporte enfin sa haine sauvage de tout ce qui est irrégulier, révèle à sa petite-fille qu'elle est née d'un père déshonorable. Ce monstre croit bien agir et sa conscience s'enorgueillit. Dans celle de Germaine c'est le trouble, l'angoisse, le déchirement, l'horreur. Mais l'éducation est plus forte d'abord que l'amour filial ; l'enfant se détourne du baiser paternel, et c'est son grand-père qu'elle approuve. L'inplacable Cauvelin ne se juge pas satisfait encore. Pour faire expulser Montret de la famille, — et aussi par vertu, le gredin ! — il révèle à Jenny, sa fille, qu'elle est trompée par son mari ; celui-ci, en effet, a une maîtresse, qu'il reçoit dans une garçonnière, rue de la Paix : Jenny se précipite, revient, c'est vrai ; son mari la trompe, et avec qui ? avec, — aggravation abominable ! — la femme de son beau-frère, M^{me} Eva Cauvelin, mondaine flirteuse, bijoutière, libertine, non, pas même libertine, inconsciente. Jenny, bouleversée, déchirée, brisée, demandera, obtiendra le divorce. Ce n'est point tout. M. Cauvelin, au nom de l'honneur, poursuit son œuvre de désastre ; son fils, un pauvre diable de cœur simplet, qui était si heureux avec sa traîtresse de femme, il l'instruit de la faute d'Eva, et il ne s'arrête de faire ce qu'il croit le bien que quand il n'a plus d'infamie à commettre.

Donc, Montret, esprit et cœur aventureux, est bien vaincu par l'imperturbable austérité de M. Cauvelin, magistrat intègre : et n'est-ce pas juste, en somme, puisque, banquier peu délicat, père négligent, quoique tendre, et mari traître, Montret est tout à fait indigne ? Oui, sans doute, c'est *juste*, mais ce n'est pas *bon*, et la bonté est la seule vérité. Au moment où le mari, où le père va être chassé de la maison familiale, ni la femme, trahie cependant, ni la fille, blessée cependant en son strict sentiment de l'honnêteté, ne peuvent se résoudre à le laisser partir seul, et, oubliant tous les griefs, oubliant toutes les souffrances, n'obéissant qu'à l'amour, — la seule loi, l'universelle loi, parce qu'il est la Nature même, — elles s'en vont, admirables et heureuses, avec lui. Que cela est bien, moralement ! Que cela est beau, artistiquement ! L'émotion du public a été profonde, et c'est rarement que l'on a vu se manifester un tel enthousiasme.

La pièce aurait-elle pu finir là ? Certes ; et ce dénouement eût signifié la belle victoire de l'amour, de l'instinctif amour, sur le préjugé social. Mais M. Gaston Devore avait son idée ; il ne voulait pas tricher avec elle. Les caractères de sa pièce étant demeurés tels qu'il les avait posés, l'exaltation à laquelle Jenny et Germaine avaient obéi en pardonnant, en aimant, pouvait bien être durable chez Jenny, qui est l'épouse, mais non pas chez Germaine, qui est la fille. Le duel, après une trêve tendre, devait recommencer dans la conscience de l'enfant. En effet, voici que, six mois passés, Germaine dépérit, déchirée, détournée, écartelée entre l'amour qu'elle voudrait avoir pour son père, et sa fidélité, malgré elle, aux principes que son grand-père lui inculqua. M. Gustave Devore a été conséquent avec soi-même en prolongeant la lutte... Mais il n'y pouvait trouver une fin satisfaisante, puisqu'elle est de celles qui ne s'achèvent pas. Et l'on a pu juger inutile que, par une nouvelle confrontation des mêmes sentiments inconciliables, le troisième acte recommençât au quatrième sans amener rien de nouveau ni de décisif. La vérité, malgré la défaite apparente de l'austère, barbare et imbécile magistrat, c'est que tout demeure comme il était dans la conscience de l'enfant. Germaine n'échappera à ses angoisses qu'en devenant la femme de Jean Richard, c'est-à-dire qu'en cessant, épousée, d'être seulement fille.

C'est là un expédient plutôt qu'une solution. Mais la pièce de M. Gaston Devore est si puissamment émouvante qu'on peut lui pardonner facilement ce petit défaut du dénouement.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'essorage des métaux. — Essorer des métaux pour les purifier, pour en chasser les bulles par la force centrifuge, les turbiner, comme on turbine le linge pour le sécher ou la masse cuite de sucre pour en chasser la mélasse, voilà une idée originale. Elle est venue de Suède.

On peut enlever les bulles d'une masse fondue, en diminuant fortement la pression qui agit sur sa surface. Les gaz se dilatent alors, et la force ascensionnelle des bulles augmente dans une proportion qui peut être très forte ; mais s'il en reste, elles sont d'autant plus gênantes que leur volume est plus considérable. Ce procédé, qui pourrait à la rigueur s'appliquer aux creuzets, devrait être déconseillé pour les lingotières, où le métal ne reste que peu de temps fluide. On peut, au contraire, exercer une forte pression sur la masse fondue. Les bulles s'écrasent, mais leur tendance à monter diminue, et on les emprisonne plus sûrement. Si l'on emploie la force centrifuge, au contraire, on écrase les bulles sans modifier sensiblement leur force ascensionnelle : en effet, les causes d'augmentation de la pression augmentent exactement dans la même proportion la différence d'accélération. La force centrifuge pourrait encore servir à séparer en deux parties les alliages en proportion mal définies et qui ont des tendances à la liquation. S'ils présentent des densités assez différentes (on sait que dans un alliage ordinaire il existe en général au moins deux combinaisons définies), on les séparera aisément en deux couches dont chacune sera constituée par une masse de composition bien définie. La force centrifuge serait ainsi un procédé analytique qui conduirait, aussi bien et mieux peut-être qu'un dosage, à la formation d'alliages présentant une grande stabilité.

La faune des neiges. — Un naturaliste américain vient d'enrichir la liste, déjà assez importante, des animaux qui vivent dans la neige et dans le névé, à la surface des glaciers, d'une espèce nouvelle, qu'il a observée sur le glacier Malaspina, dans l'Alaska. L'animal dont il s'agit est un ver, qui porte le nom de *Mesenchytræus solifugus*. Il est de couleur jaune brun foncé, presque noir, et fort opaque ; à côté de lui, on a trouvé aussi l'*Achorutes nivicola*, un Poduride, qui est à peu près noir. L'auteur de cette découverte, à propos de la coloration des invertébrés des neiges, fait observer que chez eux le mélanisme est à peu près la règle, et demande pourquoi il en est ainsi. La réponse n'est pas facile à donner ; mais assurément, les animaux dont il s'agit ont tout avantage à être foncés ou noirs : leur tégument absorbe mieux la chaleur solaire laquelle, dans les altitudes, est assez souvent considérable. Et l'auteur, qui semble admettre que la température propre de ces animaux ne s'écarte guère de celle de la neige où ils vivent, se trompe peut-être sur cette température. Il

n'est pas le seul, d'ailleurs, à ce faire, et la question vaudrait la peine d'être étudiée de façon sérieuse, tant pour les organismes des neiges que pour ceux des sources thermales.

Nouveau pavage allemand. — Le consul américain à Chemnitz signale un nouveau mode de pavage en pierre artificielle dont l'usage se répandrait en Allemagne.

On chauffe longuement un mélange de goudron de houille et de soufre et l'on ajoute du chlorate de chaux à la masse semi-liquide obtenue. Après refroidissement le produit solidifié est concassé en petits morceaux et additionné de laitiers de hauts fourneaux, après quoi on moule avec le mélange des pavés de dimensions voulues, en opérant avec une pression de 200 atmosphères.

Le poids spécifique de la pierre ainsi obtenue est de 2,2 ; elle résiste bien à l'usure, donne une bonne assiette aux pieds des chevaux et procure un pavage non sonore.

VARIÉTÉS

Comment naissent et meurent les mondes

La rencontre de notre Terre par un astre errant, un chemineau des airs, qu'un astrologue allemand, M. Rudolf Falb, affirmait devoir se produire pour le 13 novembre, avait obtenu quelque crédit dans le public extra-scientifique.

A ce sujet, M. Stanilas Meunier, le distingué professeur de géologie du Muséum d'histoire naturelle, nous écrivait dernièrement cette splendide page de l'Histoire de l'Univers :

« La Terre sera-t-elle un jour volatilisée par un astre errant ? Bien imprudent serait celui qui dirait le contraire. Rien ne nous autorise à cette solution négative, mais la supposition n'a aucun intérêt justement parce qu'elle n'est fondée sur rien. Ce que nous appelons des accidents sont toujours des faits imprévus et dont la loi n'est pas encore trouvée ; comme nous ne savons pas tout — loin de là — les « accidents » sont toujours possibles.

Mais ce qui nous frappe quand nous étudions les rapports de la Terre avec le reste de l'univers, c'est l'affirmation de lois bien visibles en vertu desquelles les astres poursuivent les étapes nécessaires d'une majestueuse évolution. En se comportant vis-à-vis d'eux comme on peut le faire à l'égard des arbres de même espèce composant une forêt, on assiste à leur isolement, à leur mise en possession de leur personnalité astronomique, puis à leur développement caractérisé d'abord par l'apparition de matériaux solides s'isolant des fluides primitifs par refroidissement et condensation, et constituant une première coque dont l'écorce terrestre est un degré plus avancé. Le Soleil est précisément à ce stade de développement.

Nous voyons ensuite cette coque s'épaissir peu à peu, mais en même temps subir d'intenses actions mécaniques déterminées par le rapetissement incessant du noyau fluide intérieur : pour le suivre dans ses nouvelles dimensions, l'écorce se fronce et se débite en voussours qui jouent les uns sur les autres et constituent les chaînes de montagnes, les inégalités de tous genres ; par conséquent, les continents émergent des mers à la surface régulièrement sphérique et complètement inondée des premiers temps. Vénus jouit actuellement des conditions tout à fait conformes à celles-ci : ses mers sont très étendues par rapport aux surfaces exondées.

Plus tard, les mêmes phénomènes se continuent, l'épuisement progressif de la croûte de terrain, la disparition par absorption d'une partie des mers, qui dès lors sont moins étendues, et d'une partie de l'atmosphère, qui devient plus mince ; comparée à Vénus, la Terre réalise cet état. A sa suite se présente tout naturellement Mars, qui, plus âgé qu'elle comme le montre à elle seule sa distance plus grande du globe solaire, a vu davantage de ses fluides. Ses mers, au lieu de couvrir, comme sur la Terre, les trois quarts de la surface du globe, n'en intéressent tout au plus que la moitié, et l'atmosphère est devenue très mince, au grand profit des observations astronomiques.

Mars nous révèle l'avenir immédiat de la terre.

La Lune, que son petit volume relatif a conduite à

traverser très vite les phases de l'évolution sidérale, nous montre un astre où l'absorption des fluides par le noyau solide est sensiblement arrivée à son terme: plus d'océans, plus d'atmosphère dont l'existence passée est cependant rendue indiscutable par le témoignage d'intenses phénomènes volcaniques qu'on ne saurait comprendre sans leur secours. En même temps, la Lune nous montre un globe où les cassures du sol, que nous mentionnons déjà à propos de Vénus, ne peuvent plus: se combler par les injections venues de l'intérieur. De gigantesques crevasses, appelées *rainures* par les astronomes, préparent une réduction de la masse en fragments séparés. Il semble que cette réduction se soit dès maintenant opérée sur un globe qui devait circuler au-delà de l'orbite de Mars et qui, dès lors, était plus âgée; son morcellement spontané a donné naissance aux astéroïdes ou petites planètes qui se sont égrenées le long de son orbite, comme s'égrènent si manifestement les étoiles filantes le long de la trajectoire des comètes.

Et enfin, on est autorisé, d'après les études géologiques auxquelles, depuis trente ans, j'ai soumis la *géologie des météorites*, à voir, dans les pierres tombées du ciel, le dernier produit de cette décomposition ultime des organismes sidéraux.

Cette histoire, que je ne puis ici que rappeler, mais dont chaque chapitre comprend des séries de preuves manifestes, à l'égard de laquelle on peut visiter, comme confirmation, la magnifique collection météoritique du muséum du Jardin des plantes, résume toutes les prophéties qu'on peut formuler sur la fin de la Terre. A la place d'un accident, le résultat d'une série de transformations intimement rattachées les unes aux autres — résultat d'ailleurs reporté à une époque qu'aucune mesure chronométrique compréhensible ne nous permet de dater, et avant laquelle, selon toute probabilité, l'humanité terrestre aura depuis bien longtemps épuisé la provision de force vive qui lui a été départie à l'origine. »

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers des sieurs **PERSICO** et **CHIAPONI**, entrepreneurs de maçonnerie à Monaco, faillis, dont les titres de créances ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 29 décembre courant, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite **MANFREDI**, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu, en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 9 janvier prochain, à 3 heures du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 18 décembre 1899.

Pour le Greffier en chef,
A. CIOCO, C. G.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, les vingt et un et vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, monsieur le chevalier Eugène-Louis-Désiré DE MILLO TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à Monaco, et monsieur François MÉDECIN,

architecte diplômé, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, ont acquis de monsieur Dieudonné-Marie-Louis-Pierre-Charles-Lucien-Fortuné ESCOFFIER, propriétaire-rentier, demeurant à Nice, ayant élu domicile en la même étude, une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de la Noix, d'une superficie de cent huit mètres quatre-vingt-cinq décimètres carrés, portée au plan cadastral sous le n^o 120, section E. confinant au midi, à un chemin; à l'est, au boulevard; au nord, à un autre chemin et à l'ouest, aux acquéreurs.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de trois mille deux cent soixante-cinq francs cinquante centimes.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 12 décembre 1899.

Pour extrait :
L. VALENTIN.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

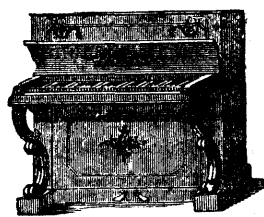
ENTRÉE LIBRE

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{re} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.

Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

Imprimerie de Monaco — 1899

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
11	755.4	55.2	55.2	56.0	56.0	8.7	9.8	9.7	8.9	8.2	82	N. E. très fort	Couvert, pluie et neige	
12	52.4	51.8	51.0	51.0	50.9	7.0	8.0	7.5	7.0	6.0	74	—	—	
13	49.0	47.5	46.5	46.0	45.6	7.4	8.5	8.0	7.5	7.5	77	S.-O. léger	Nuageux	
14	38.2	35.5	35.0	35.0	35.5	10.0	11.0	9.6	10.2	10.5	74	N.-E. léger	Couvert, pluie	
15	38.0	38.5	39.6	40.4	42.5	11.0	13.0	12.0	11.0	10.8	80	S.-O. léger	Variable	
16	48.4	49.0	49.6	50.3	51.0	10.0	10.5	11.0	10.0	10.5	83	—	Couvert, pluie	
17	53.3	54.2	54.8	55.3	56.4	12.0	12.5	12.0	11.5	10.6	83	—	Nuageux	
DATES		11	12	13	14	15	16	17						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		Minima										
		10.0	9.0	9.2	11.0	13.0	11.0	13.0						
		7.0	6.0	6.0	7.0	9.0	10.0	10.0						

Pluie tombée: 30^{mm} 8

LE SANITA

Tous les tissus et produits : **LE SANITA à la Tourbe Pasteurisée** : Gilets, Caleçons, Chaussettes, Feutres, etc.
En vente chez **M. Bernard TREGLIA, Au Bon Marché**, 12, rue Caroline, MONACO.